



Héricy, le 17 mai 2019

À tous les membres du
Conseil Municipal

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira

**à la Mairie
LE VENDREDI 24 MAI 2019
à 20 H 30**

et vous prie de vouloir bien assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2019.
- 2°) Acquisition d'une parcelle référencée AD 752 par la commune.
- 3°) Acquisition de la licence IV de l'ancien café de la Brosse par la commune – D.M. 2019-01 du budget communal.
- 4°) Location-vente de la partie commerce de l'ancien café de la Brosse.
- 5°) Création d'un poste d'Adjoint d'Animation territorial, non titulaire, à temps complet, au centre de loisirs pour la période du 1er Juillet 2019 au 31 août 2019.
- 6°) Recomposition du conseil communautaire.
- 7°) Approbation du rapport de la CLECT du 26 mars 2019.
- 8°) Jurés d'assises 2019.
- 9°) D.M. 2019-02 du budget communal.
- 10°) Avis sur l'arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.
- 11°) Informations du Maire.
- 12°) Questions diverses.

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Maire et par délégation
le 2d Adjoint au Maire délégué
aux Commerces, Artisans et Associations

Philippe LEMIRE

